

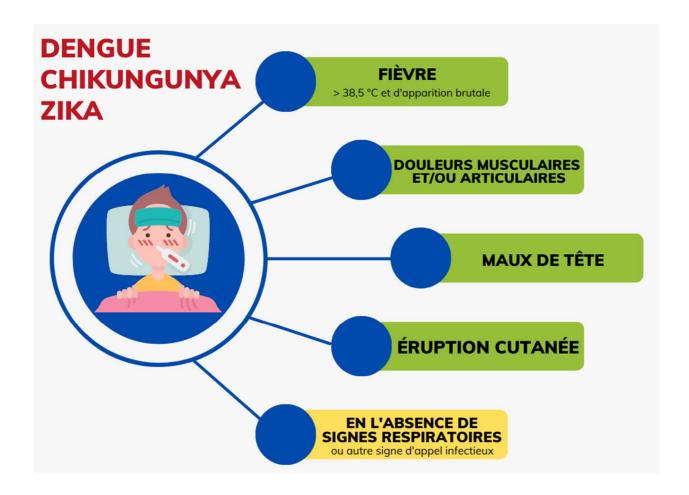




# Pensez aux arboviroses : dengue, chikungunya et Zika

# Surveillance renforcée des cas du 1er mai au 30 novembre

Vous recevez en consultation des patients présentant une fièvre d'apparition brutale au retour d'un voyage en zone intertropicale, pensez aux arboviroses!



Pour éviter la survenue d'autres cas, signalez sans délai les cas à l'ARS.

## PLATEFORME REGIONALE DE RECEPTION DES SIGNAUX





Tél: 0800 301 301 Fax: 05 34 30 25 86

Mél : ars31-alerte@ars.sante.fr

**ARS Occitanie** Cellule de Veille Alerte et **Gestion Sanitaire (CVAGS)** 

31050 Toulouse Cedex 9





# Quelques informations pour vous aider dans votre pratique

## | ZONES DE CIRCULATION |

Les virus de la dengue, du chikungunya et du Zika circulent majoritairement en **zone intertropicale.** Pour connaître précisément leurs **zones de circulation** consultez le <u>site de l'Institut Pasteur de Lille</u> en indiquant les pays fréquentés. Vous pouvez également consulter le site du centre européen de contrôle des maladies (ECDC) : pour la <u>dengue</u> et le <u>chikungunya</u>.

### | MODALITES DIAGNOSTIQUES |

Si vous suspectez une infection par l'un de ces 3 virus, prescrivez les analyses biologiques (RT-PCR et/ou sérologie) en fonction de la date de début des signes du patient.

Si le délai entre les dates de consultation et de début des signes le permet, **privilégiez la prescription d'une RT-PCR** et incitez votre patient à réaliser le prélèvement dans les suites immédiates de la consultation.

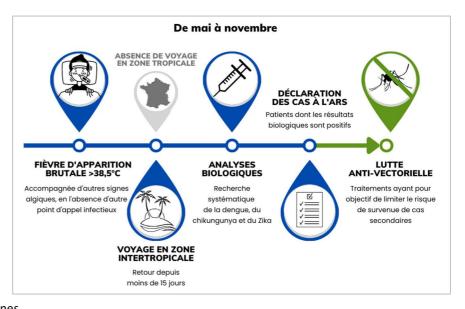
Recherchez simultanément les trois infections en raison de symptomatologies souvent peu différentiables et d'une répartition géographique superposable (région intertropicale).



### | SURVEILLANCE ET LUTTE |

Les arboviroses sont des <u>maladies à déclaration obligatoire</u> et doivent être signalées toute l'année. En période de surveillance renforcée vous pouvez effectuer la déclaration à l'aide de la fiche de renseignements ci-jointe ou des formulaires Cerfa.

Ces maladies sont transmises par le « moustique tigre », présent sur le territoire métropolitain et actif entre les mois mai et de novembre. Au cours de cette période, des interventions de démoustication sont réalisées autour des cas pour limiter le risque de transmission. Elles vont permettre de tuer les moustiques avant qu'ils ne se contaminent en piquant une personne infectée, ou qu'ils n'infectent d'autres personnes.



Les infections dues aux virus du chikungunya, de la dengue et du Zika sont désormais attendues en France métropolitaine en raison de la colonisation par le « moustique tigre ». L'année 2022 a été une année exceptionnelle : 66 cas de dengue autochtones, infectés sur le territoire, ont été identifiés contre 48 au cours des 10 années précédentes. En Occitanie 12 cas autochtones ont été identifiés en 2022. Cette situation peut être imputée à une sous-déclaration ou à une déclaration tardive des cas. Le diagnostic et la déclaration des cas sont donc deux facteurs essentiels pour éviter la transmission de ces maladies.

#### Sites utiles:

ARS Occitanie : conseils pour votre pratique

- Santé publique France : dossier thématique

Affiches de sensibilisation des voyageurs : <u>ici</u> et <u>ici</u>